



Département du VAR
Arrondissement de BRIGNOLES
Commune de BRAS
83149

2022 - 197

Bras, le 05 Mai 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Le Maire de BRAS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU la demande d'arrêté de stationnement reçue le 04 mai 2022 sollicitée par Monsieur et Madame RAHARINOSINJATOVO domiciliés 6 rue Jules Guesde 83149 BRAS (Var)

CONSIDERANT qu'il est d'intérêt public d'autoriser le stationnement d'un camion à l'occasion d'un déménagement chemin de l'Egalité à BRAS (Var) pour le compte de Monsieur et Madame RAHARINOSINJATOVO.

A R R Ê T E

Article 1 : Du jeudi 26 mai au dimanche 29 mai 2022, un véhicule de déménagement sera autorisé à stationner sur le chemin de l'égalité à partir du n° 17 au n° 28 et de ne pas gêner la circulation.

Article 2 : Monsieur et Madame RAHARINOSINJATOVO seront responsables de tous incidents ou accidents qui pourraient survenir du fait ou à l'occasion de ces travaux.

Article 3 : Des panneaux de signalisation réglementaires ainsi que des barrières seront installés pour permettre l'application du présent arrêté.

Article 4 : La présente autorisation est délivrée pour la période du 26 au 29 mai 2022.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- L'intéressé
- La Police Municipale.

Le Maire,
Franck PERO.



République Française
Liberté – Egalité - Fraternité